



Refus de regroupement familial par le prefect

Par oujtend, le 07/11/2008 à 12:13

Bonjour à tous,

apres un depot de dossier pour un regroupent familale pour ma femme, j'ai recu une reponse defavorable de la prefecture sous le motif de manque d'une bouche d'aeration dans la salle d'eau sachant qui a une grande fenetre.

si non je rempli toutes autres conditions metrages , ressources ect,,,

ai je le droit de faire les travaux en cas de refus par le proprietaires

avez vous une solutions sachant que mon dossier est bloqué pour ca .

Merci.